Intervention d'Alain Lambert, sénateur-maire d'Alençon

le 16 octobre 1992

Mesdames et messieurs les journalistes,
Mes chers collègues,
Mesdames et messieurs,

Merci à tous ceux qui ont pu se libérer pour partager avec moi ce moment de déchirement qui consiste à devoir, contre mon gré, choisir entre deux obligations devenues incompatibles.

Les tenants d'un dilemme

Il m'est, en effet, impossible de rester en même temps parlementaire (sénateur), maire de la ville d'Alençon et conseiller général de l'Orne. La loi me fait obligation d'abandonner l'un de mes mandats.

Comment ne pas remarquer d'abord que je suis dans l'Orne le seul concerné par ce seuil fatidique de 20 000 habitants ? Les Alençonnais sont les seuls Ornais frappés par cette mesure qui leur est interdit d'avoir un maire parlementaire et conseiller général. Ce n'est pas juste, mais c'est la loi.

Devant ce dilemme, j'ai consulté le maximum de personnes de confiance (élus, socioprofessionnels, relation) j'en est tiré beaucoup d'enseignement, sans qu'il s'en dégage néanmoins une solution évidente. C'est pourquoi, la responsabilité de ma décision, comme à chaque fois, me revient, seul, en mon âme et conscience, comme à chaque fois.

Ce que je considère mon devoir

Avant de vous la faire connaître, je voudrais qu'il soit bien entendu entre nous tous, et entre le population qui m'a toujours fait confiance et moi-même, que les raisons qui ont guidé mon choix sont totalement étrangères à ma préférence personnelle dont j'ai fait, comme c'est mon devoir, totalement abstraction.

J'ai considéré qu'il me fallait rester maire de la ville d'Alençon, et en conséquence démissionner, avec regret, de ma fonction de conseiller général du Canton Alençon III.

Le lien qui unit une population à son maire m'a semblé trop lourd d'affection pour le rompre en seulement quelques jours.

Celui de conseiller général, pourtant le plus ancien pour moi, est d'une autre nature : on épouse une ville, on participe seulement à la gestion du département. Ce lien ne se trouvera pas rompu car je continuerai à observer au premier rang la politique du Conseil Général de l'Orne et je me réserve, dès l'instant que les Ornais m'en

feraient signe, de solliciter à nouveau un mandat dans cette assemblée.

Je souffre d'avoir dû, en si peu de temps, faire ce choix douloureux. Les circonstances plaidaient pour que je mène de front quelques mois encore ces deux fonctions, le temps de préparer, ici ou là, les successions nécessaires. La loi ne le permettant pas, il m'a bien fallu faire avec les outils mis à ma disposition. Je vous dirai comment j'ai raisonné.

Le sens d'un engagement

La politique peut être pour un homme l'œuvre la plus noble de sa vie. Les années de ma vie que je consacre à la politique n'atteindront cette dimension que si j'exige de moi-même ce que j'attends des autres hommes politiques :

- faire ce que je dois, ou ce que je crois en conscience devoir faire ; plutôt que faire ce que je souhaite ou préfère faire.

En l'état actuel des choses, comment et où puis-je être le plus utile ? 'abord, il fallait impérativement renouveler nos sénateurs. Les anciens étaient absents à Paris, l'Orne n'y était pas représentée. Aujourd'hui, Daniel Goulet et moi-même sommes à Paris, présents et actifs, c'est l'intérêt des Ornais.

Je suis heureux de vous dire, à titre personnel, que je siège à la Commission des finances, fait rarissime pour un nouveau sénateur et je viens d'être nommé rapporteur du Budget de la Justice. Alors, restait à choisir entre la Mairie et le Conseil général. Que faire ?

Poursuivre l'œuvre de redressement de la ville

L'œuvre de redressement et de développement engagée à la Mairie et au District n'est pas achevée. L'équipe soudée et exemplaire qui m'entoure et qui restera l'une des joies de mon existence a jugé très majoritairement nécessaire que je reste à sa tête, le temps au moins, de conduire à leur terme plusieurs opérations importantes actuellement engagées :

- la revitalisation du centre-ville,
- les actions engagées sur Perseigne et Courteille,
- le développement d'importantes zones d'activités,
- l'évolution de l'intercommunalité au niveau de l'agglomération,
- le rayonnement de la ville et la promotion du réseau de villes avec le Mans et Tours.

Assister aux soubresauts d'une fin de règne ?

Au département, ma présence n'est pas réclamée avec insistance. J'espérais que le dernier renouvellement (pour moitié) de l'Assemblée aurait permis un renouvellement plus important des hommes et des méthodes.

Il n'en a rien été, hélas. On peut craindre que d'ici 1 an 1/2, il ne se passe rien de

plus qu'aujourd'hui, hélas ! Le système se fossilise chaque jour davantage. Que faire d'autre, sinon attendre ?

J'y ai fait entendre ma voix, parfois bruyamment, lorsque l'intérêt général le commandait. Je n'ai ni le pouvoir ni le goût pour forcer les échéances. C'est pourquoi, il me semble possible de quitter (peut être temporairement) cette assemblée, le temps de préparer demain, au plus près de la population, son renouvellement et son renouveau.

Ecrire une nouvelle page de l'histoire de l'Orne

En étroite coopération avec Daniel Goulet et mes collègues Conseillers Généraux de "Réussir l'Orne", je suis disposé à être l'un des architectes de ce renouvellement et de ce renouveau. Il appartiendra aux Ornais de nous dire ce qu'ils souhaitent puisque après tout, c'est de leur avenir qu'il s'agit.

Je fais confiance à la population de mon canton pour comprendre qu'elle doit accepter de me rendre ma liberté puisqu'il s'agit, avec son accord, d'aller ensemble plus loin et plus haut et de porter nos idées, pour ne pas dire nos idéaux, et les faire partager par le plus grand nombre dans l'Orne.

Le destin qui m'a été tracé est peut être de participer au 1er rang à l'écriture d'une nouvelle page d'histoire dans notre département. Celle d'une alliance solide entre le département et son chef-lieu, entre les villes et le département, entre les villes et campagnes auxquelles les premières doivent tout.

Dans 7 ans et 3 mois, nous entrerons dans le 3e millénaire. J'aurai 53 ans 1/2, l'âge où l'expérience valide sans l'éteindre encore la vitalité de la jeunesse.

L'essence de la politique

Au fond, en politique, choisit-on vraiment ? J'en doute. (A la lumière de bientôt 10 années d'expérience, j'ai fait le plus souvent ce qu'on m'a demandé, plus que ce que je souhaitais vraiment).

En politique, on ne s'impose pas, on vous impose. On ne quémande pas un mandat, on vous le confie. A l'échelle de 2 siècles d'existence (durée de vie du département), 1 an 1/2 est un délai très court. Prenons donc notre mal en patience, et préparons encore et toujours l'avenir, solidement, dans l'unique souci de l'intérêt général, ignorant tout des préférences ou ambitions personnelles.

Au fond, en politique, on ne choisit pas. C'est plutôt sain pour la démocratie même si c'est moins confortable pour les hommes politiques mais la vie politique n'est pas faite pour eux, ils doivent et sont là pour la servir.

Alain Lambert, sénateur-maire d'Alençon